

OBJET

**AMENAGEMENT
DE L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE -
Signature d'un avenant
n° 1 à la convention
relative à l'Investissement
Territorial Intégré
(ITI) dans le cadre du
Programme Opérationnel
(PO) FEDER-FSE
Picardie 2014-2020.**

—

**RAPPORTEUR
M. le Premier
Vice-Président**

Date de convocation :
14/09/18

Date d'affichage :
14/09/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 21 SEPTEMBRE 2018 à 16h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, Monsieur Jacques DOLECKI suppléant de M. Jean-Marie GONDRIY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Richard TELATYNSKI, Mme Myriam HARTOG, M. Yannick LEJEUNE, M. Jacques HERY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Le 17 décembre 2015, la Région Picardie et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin ont signé la convention relative à l'Investissement Territorial Intégré (ITI) « Contribuer au développement d'une approche urbaine intégrée, durable et solidaire » dans le cadre du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE Picardie 2014-2020.

Le montant global de la dotation FEDER/FSE de 6 400 000 € a été réparti de manière indicative sur les axes suivants :

- développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation sous toutes ses formes
- favoriser la mutation vers une économie décarbonée – Volet énergie
- favoriser la mutation vers une économie décarbonée – Volet mobilité
- composer avec les risques naturels et climatiques et valoriser les ressources naturelles et paysagères de Picardie
- favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences
- favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations picardes les plus vulnérables
- assistance technique FEDER.

Or, depuis la signature de la convention, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a connu des changements importants, avec notamment :

- une fusion, depuis le 1^{er} janvier 2017, de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin avec la Communauté de communes du Canton de Saint-Simon qui a eu pour conséquence l'élargissement du périmètre de l'Agglo du Saint-Quentinois impliquant une augmentation du potentiel d'habitants couverts par les équipements, les services et les politiques communautaires,
- la mise en œuvre opérationnelle d'actions concourant au développement des emplois, de l'attractivité du territoire et la création de richesses pour les entreprises dans le cadre notamment de sa stratégie robonumérique.

Ces changements impliquent un réajustement des crédits par axe stratégique et l'ouverture de l'axe « renforcer l'accès au numérique dans une logique de compétitivité et d'inclusions ».

Et amène la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois à solliciter auprès de la Région Hauts-de-France la signature d'un avenant n° 1 à la convention de mise en œuvre de l'ITI visant à intégrer le programme d'actions de la stratégie robonumérique et à étendre le périmètre de la convention au territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'autoriser M. le 1^{er} Vice-président en charge de l'aménagement et des politiques contractuelles, délégué par arrêté de M. le Président à signer tous documents relatifs à la convention de mise en œuvre de l'ITI, dont l'avenant n° 1.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Xavier BERTRAND, Mme Monique RYO ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180921-43528-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/18

Publication : 11/10/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation